



Déclaration du licencié – Saison 2022

A retourner obligatoirement au club avec la demande de licence

Je soussigné(e).....né(e) le/...../.....

Pour le mineur représentant légal dené(e) le/...../.....

Licencié de la FFCT au **VELO CLUB LEXOVIEN CYCLO**

Déclare :

- Avoir pris connaissance du contenu de la présente notice d'information relative au contrat d'assurance souscrit par la FFCT auprès d'AXA pour le compte de ses adhérents
- Avoir été informé par la présente notice de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (Décès, Invalidité permanente, Frais médicaux et Assistance) pour les personnes pratiquant une activité sportive relevant de la Fédération.
- Avoir choisi une formule MB PB ou GB et les options suivantes :
Indemnité journalière forfaitaire complément Décès/Invalidité
- Ne retenir aucune option complémentaire proposée

Fait à le/...../.....

Signature du licencié souscripteur (ou du représentant légal pour le mineur)

Le dossier complet peut être remis à la prise de licence le 08/01/2022

Ou transmis au :

→ Secrétaire Claude LEBARON – Le Clos des Cèdres - 14340 – AUVILLARS (06 33 39 76 69)

ou au

→ Président Roger LOUVET- 53, Boulevard W. Churchill 14100 LISIEUX (06 86 20 44 94)